DES REPAS POUR TOUS UN TARIF POUR CHACUN

Rentrée 2026

La Région Nouvelle-Aquitaine vous aide
à financer les repas en fonction de vos revenus.

naqui.fr/tarification-solidaire

Région Nouvelle-Aquitaine × NÉO TERRA

DES REPAS POUR TOUS
UN TARIF POUR CHACUN
Rentrée 2026

LA TARIFICATION SOLIDAIRE
en 3 points

Des tarifs **plus équitables**

Le tarif du repas, dans le cadre des forfaits, est calculé à partir de votre quotient familial régional.

Des repas **de qualité**

La Région Nouvelle-Aquitaine travaille avec les lycées pour proposer à tous les élèves une **alimentation saine et équilibrée**.

La **prise en charge** de la Région

La Région aide toutes les familles. Elle prend en charge l'écart entre le coût réel d'un repas évalué à 9,50 € et le tarif du repas de chaque tranche. **Ainsi, la Région finance de 42 % à 75 % du repas de votre enfant.**

POUR QUI ?

Tous les lycéens et étudiants scolarisés dans un lycée public de Nouvelle-Aquitaine.

Le saviez-vous ?

180 000 **élèves** fréquentent les services de restauration et d'hébergement des lycées de la région

26 millions **de repas** par an

255 **cuisines**

9,50 € **Le coût réel** de production **d'un repas**

60% **de produits régionaux** dont **30%** de produits **Bio**

LES TARIFS 2026-2027

Le forfait **demi-pension**

À partir de **3 repas par semaine**, le tarif est de **2,30 € à 5,50 €** pour chaque repas. Pour un forfait de 5 jours, **le montant annuel** sera compris entre **400 € et 957 €.**

Le forfait **internat**

Les **tarifs des repas** varient **2,30 € à 5,50 €**, tandis que les tarifs de la nuit et du petit-déjeuner sont uniques pour tous. Pour un forfait de 4 nuits, 4 petits-déjeuners et 9 repas, le **montant annuel** sera compris entre **1 168 € et 2 176 €**.

Les repas **au ticket**

Le **repas pris à l'unité** est au prix unique de **5,60 €**, quels que soient vos revenus.

Tranche tarifaire	Quotient familial annuel régional	Tarif du repas au forfait	Part de la prise en charge régionale
1	≤ 3 040 €	2,30 €	75,79 %
2	≤ 5 780 €	2,40 €	74,74 %
3	≤ 7 960 €	2,50 €	73,68 %
4	≤ 9 850 €	2,60 €	72,63 %
5	≤ 11 570 €	2,70 €	71,58 %
6	≤ 13 300 €	2,83 €	70,21 %
7	Non soumis à revenus*	2,85 €	70 %
8	≤ 15 400 €	3,25 €	65,79 %
9	≤ 18 380 €	3,85 €	59,47 %
10	≤ 23 960 €	4,75 €	50 %
11	≥ 23 961 €	5,50 €	42,11 %

** Élève hébergé par une structure de l'aide sociale à l'enfance (ASE), en famille d'accueil, confié à un tiers ou à un établissement dans le cadre d'un placement administratif ou judiciaire, placé dans une structure médicale ou médico-sociale (ITEP), en section français langues étrangères (FLE), en échange scolaire ou en séjour linguistique.*

Formule de calcul de votre quotient familial régional annuel

à partir de votre avis d'imposition 2026

=

Revenu fiscal de référence
divisé par
le nombre de parts fiscales

Information figurant sur votre avis d'imposition 2026

! En l'absence d'inscription en ligne ou en cas de refus du calcul du quotient familial régional, c'est le tarif le plus élevé qui s'applique.

COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Se munir de l'**avis d'imposition 2026** (sur les revenus 2025) dans lequel la part fiscale de l'enfant est prise en compte.

2. **Dès le 24 août 2026,** se connecter sur :
tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro

Pensez à vous inscrire avant le 27 septembre 2026 pour bénéficier de la tarification solidaire sur toute l'année scolaire !

Région Nouvelle-Aquitaine - avril 2026. ©Photos : Région RNA-F. Roch

INFORMATIONS ET CONTACT : 05 49 38 49 38 + choix 1
du lundi au vendredi de 9h à 18h

+ d'info : naqui.fr/tarification-solidaire

Région Nouvelle-Aquitaine × NÉO TERRA